



République Française
Département des Alpes- Maritimes
Ville de TENDE
Conseil d'administration du centre communal d'action sociale du 5 NOVEMBRE 2025

**Extrait du
 registre des délibérations du Conseil d'Administration d'Action Sociale
 Session ordinaire du 10 Décembre 2025**

L'an 2025 le dix décembre à 15 h 00, les membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Tende se sont réunis dans la salle du conseil municipal, sur convocation qui leur a été adressée le 4 décembre 2025, par le Président.

Étaient Présents :

Jean-Charles QUERCIA – Evelyne SCANDOLA – Marie-Rose GUIDO — Roselyne PLA-NELLES – Lucie MOULIN -- Patricia ALUNNO – Nadège LACLAU

Absents excusés :

Jean-Pierre VASSALLO – Marylène DALMASSO - Myriam PASTORELLI - Gilles MANCON

Madame Lucie MOULIN a été désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 2025_16

Objet : AIDE FINANCIERE

Le Président expose à ses collègues qu'il a été saisi d'une demande d'aide financière formulée par l'assistante sociale au profit de [REDACTED] concernant la prise en charge d'une partie de la dette relative à la redevance de l'eau et l'assainissement. L'aide sollicitée est de 321,90 €.

Le Conseil d'Administration du CCAS, l'exposé de Monsieur le Vice-Président entendu, après étude des éléments du dossier, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accorde à [REDACTED] une aide financière d'un montant de 321,90 € pour la prise en charge de sa dette d'eau et d'assainissement. Cette somme sera versée directement à CARF.
- Autorise le Président à poursuivre les démarches correspondantes et à signer tous les actes et documents afférents.

*Ainsi fait et délibéré, à Tende, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.*

Lucie MOULIN
Secrétaire de Séance

Jean-Pierre VASSALLO
Président du CCAS

Date de publication sur le site internet :